

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	23 (1935)
Heft:	465
Artikel:	Les prud'femmes à Genève : (suite de la 1re page)
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262098

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cliché Mouvement Féministe
Mme SZELAGOWSKA
l'un des chefs les plus connus du mouvement féministe polonais.

d'un régime démocratique, par des « délégations de groupements » (il est curieux que ce système, inspiré de l'Italie, des « Chambres représentatives » rencontre de sympathies dans ces pays d'Europe orientale et septentrionale), — il est vrai, dis-je, que ce nouveau système a fait perdre aux femmes une représentation importante au Sejm (Chambre), où, de 17 membres, elles sont descendues à 2 (ceci correspondant, d'autre part, à une réduction du nombre total des députés). C'est une règle assez générale, me paraît-il, que, lorsque sont diminuées les droits populaires, ce sont les femmes qui en souffrent. Toutefois, 5 femmes siègent au Sénat, l'une d'elles étant même membre du Bureau; 5 femmes font partie de la Municipalité de Varsovie, alors que 400 sont nommées dans d'autres municipalités à travers le pays, et que plusieurs villes importantes sont administrées par des femmes maires. Notre collègue, Mme Szlagowska, est membre de la Commission de contrôle de la Municipalité de Varsovie, ce qui lui permet de mettre le nez dans tous les organismes dépendant de cette dernière. J'ai dit ici même quel haut commandement était reconnu au chef de la police féminine, Mme Paléologue, et l'on verra plus bas quelles sont les tâches et les responsabilités d'une femme juge. J'ai rencontré en si grand nombre que je ne puis les citer ici des femmes médecins, avocats, magistrats, journalistes, banquiers, experts financiers, professeurs (et même professeurs dans des lycées de grands garçons de quatorze à dix-sept ans), des femmes de science très spécialisées (minéralogie, chimie, etc.), ce qui m'a rappelé que j'étais dans la patrie de Marie Curie. Les femmes ayant fait des études universitaires très poussées, et se consacrant essentiellement à ces hautes recherches scientifiques, sont d'ailleurs beaucoup plus nombreuses que chez nous, l'Université ayant été jadis un moyen d'émancipation nationale; et, d'autre part, aucune de ces femmes ne songe à s'enfermer dans la tour d'ivoire de son laboer permanent.

Ensuite, mais collabore de sa sympathie et de ses pensées à l'œuvre féministe, si bien que, comme nulle part ailleurs, l'Association des femmes universitaires constitue un centre vivant de féminisme actif.

Evidemment, et comme partout, des attaques se manifestent contre le travail féminin. Evidemment, des statistiques établies par le B.I.T. par sa correspondante en Pologne, Mme Sokal, si bien connue à Genève, il résulte que l'égalité des salaires n'est réalisée que pour les postes inférieurs. Mais ces attaques et ces inégalités justement inspirent au féminisme polonais une nouvelle et forte ardeur pour maintenir haut son drapeau.

L'activité sociale aussi des féministes polonaises est considérable. Et cela est naturel. Leur mouvement a, en effet, pris racine au moment où la reconstitution du pays imposait à celui-ci des charges écrasantes, tout par définition ayant été laissé à l'abandon par le régime tsariste. Et en un sens, cette tâche écrasante à laquelle elles se sont vaillamment attelées leur a facilité leur travail féministe en les mettant en contact immédiat avec une foule de femmes que, seules, des théories féministes fortement abstraites auraient rebutées, et en leur permettant de préparer à l'exercice de leurs droits la masse des nouvelles électrices. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'Association pour le Service social et le Travail civique des Femmes (branche de l'Alliance Internationale) compte près de 60.000 membres à travers le pays, et s'il n'est impossible d'énumérer ici toutes les institutions, créations, homes, asiles, crèches, écoles, centres de santé, restaurants populaires, maisons de relâvement, etc., etc., qu'il m'a été donné de visiter, dont quelques-unes inspirées des principes les plus modernes, sont organisées de façon à inspirer envie aux visiteuses d'autres pays! Parfois, notons-le, des institutions sont créées pour répondre à des besoins qui, n'existant pas chez nous, nous surprennent: par exemple cette maison qui abrite 900 enfants trouvés de moins de sept ans, dont 500 au-dessous de trois ans, et qui comprend dans son personnel une jeune et charmante « psychologue » chargée de débrouiller leur caractère et leur mentalité. On a beau se dire que Varsovie compte actuellement plus d'un million d'habitants: on reste un peu inquiet devant la misère que révèlent ces chiffres, quand bien même des visites dans les quartiers extrêmes, ou dans les quartiers juifs (encore un des étonnements de ma mentalité occidentale et démocratique!) vous apprennent beaucoup à cet égard.

(A suivre.) E. Gd.

Femmes pasteurs

Aucun postulant ne s'est fait inscrire au concours ouvert pour repourvoir le poste vacant de deuxième pasteur de la paroisse nationale de Châtel-d'Oex. Pour onze postes vacants dans le canton de Vaud, il n'y a que quatre pasteurs disponibles. Il y a bien des théologiens, qui ont fait leurs études complètes à la Faculté de théologie de l'Église nationale, et qui seraient heureuses d'obtenir des postes, mais la loi actuelle ne permet pas de les placer à la tête d'une paroisse.

Par contre, Mme von Auw, licenciée de la Faculté de théologie de l'Église libre, a été nommée aumônier de l'Institut des diaconesses de Saint-Loup.

à l'aspect paternel, une femme aux cheveux blancs: ce sont des auxiliaires du juge qui suivent les enfants, les délégués à la liberté surveillée, comme on les appelle en Belgique. Un huissier en uniforme. Et entre les deux fenêtres, derrière un simple pupitre, la femme juge, en robe d'audience noire, un curieux collier, emblème traditionnel sans doute, de ses fonctions, autour du cou. C'est tout.

Jeune, frêle, mignonne sous ses courts cheveux bouclés, Mme Kaminska m'avait déjà frappé quand je l'avais rencontrée précédemment, autour d'une table amie, par l'intensité de son regard. Ce regard, partant d'yeux vifs aux orbites enfoncées, est tout particulièrement investigateur; on a l'impression qu'il pénètre jusqu'à l'âme... Et certainement il est pour beaucoup dans l'influence prompte, active, énergique, en même temps que profondément compatissante et compréhensive, qu'exerce cette jeune femme, si remarquablement douée pour ces fonctions délicates.

... Tandis que nous nous glissons sans bruit sur un banc, Mme Sieminska, mon précieux guide, qui va me traduire en me le commentant tout ce qui se dit, et moi, l'huissier a appris le premier cas inscrit: une fillette de seize ans, qui a dérobé des vêtements à la patronne chez laquelle elle était engagée comme domestique, pour s'en parer ensuite, ce qui ne dénote pas une intelligence remarquable de sa part. Sa mère, la tête enveloppée d'un châle, l'accompagne. Jamais, d'ailleurs, je n'ai vu l'enfant comparaître seul, l'idée directrice étant de faire réaliser aux parents — qui en ont parfois joliment besoin! — leur part de responsabilité. Cette mère-là, d'ailleurs, est silencieuse, et n'interrompra pas à tout bout

IN MEMORIAM

Mr. Charles Corbett

Une bien triste nouvelle nous arrive de Londres: celle de la mort du père de notre chère Présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby, décédé dans sa belle propriété de Woodgate (Sussex), à l'âge de 82 ans. Nous savons combien ce coup est cruel pour notre Présidente, que les liens d'une touchante intimité filiale unissaient à son père, à l'influence duquel elle devait beaucoup: ne lui avons-nous pas souvent entendu raconter que son premier discours politique, elle l'a fait à l'âge de seize ans, lors d'une campagne électorale en faveur de son père?

Mr. Corbett a été, en effet, l'initiateur de sa fille à la vie politique, tant nationale qu'internationale. Il a lui-même siégé au Parlement, comme député libéral, durant une législature; mais surtout, esprit cultivé, très large, inspiré des meilleures traditions politiques britanniques, il a constamment soutenu, encouragé, conseillé sa fille, dans toutes les situations parfois difficiles où peut se trouver la présidente d'une vaste organisation mondiale politique de femmes, cette aide s'exerçant aussi bien dans le domaine matériel que dans le domaine moral, avec la plus clairvoyante et la plus souriante générosité.

Pour toutes celles d'entre nous qui ont eu le privilège de connaître, dans la belle bibliothèque de Woodgate, ce vieillard courtois, fin, intelligent et distingué, qui, non content de nous offrir la plus large hospitalité, prenait plaisir à la pratiquer par mille détails familiers et charmants (il ne manquait jamais de nous apporter à chaque un morceau de chocolat, à l'issu d'une séance, avant la séparation pour la nuit!), le regret personnel est très vif. Il nous permet de mieux comprendre le chagrin de notre Présidente, à laquelle nous tenons à répéter ici nos plus affectueuses pensées de châude sympathie.

E. Gd.

Mme Marie Giovanna

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Marie Giovanna, survenue à Genève le 18 novembre dernier, après une maladie longue de tant d'années que nombreuses sont celles de nos travailleuses sociales, appartenant à d'autres milieux que celui où se déroula son activité, qui n'ont jamais eu l'occasion de la rencontrer.

En effet, Mme Giovanna, en sa qualité de fervente catholique, avait concentré depuis vingt-cinq ans ses forces et son action sur cette *Union des Travailleuses catholiques*, qu'elle avait elle-même fondée, la première de toute une série de créations destinées aux ouvrières et employées, et strictement marquées d'un caractère confessionnel accentué: maison de vacances, caisse de secours mutuels, sections professionnelles, restaurant féminin, etc. Mme Giovanna connaissait bien les difficultés de la vie de tant de travailleuses auxquelles elle était anxiante de venir en aide, et c'est en songeant à elles surtout qu'elle fut amenée à plusieurs reprises à participer pour leur compte au travail de nos organisations féminines et féministes laïques. Membre du Comité de la Ligue sociale d'acheteurs de Genève, où nous l'avons rencontrée pour la première fois, elle prit part à la toute première campagne menée à Genève en 1913-1914 en faveur de l'électoral et de l'éligibilité des femmes dans les tribunaux de

prud'hommes, — campagne qui réalisa une union que nous n'avons jamais plus retrouvée, puisque l'appel lancé aux électeurs était signé, avec l'Association pour le Suffrage et l'Union des Femmes, par le Groupe des Femmes socialistes et les Travailleuses catholiques! Plus tard, Mme Giovanna s'intéressa directement à la création de l'« Ouvrière de l'Union des Femmes, et étudia même avec nous un projet de création d'atelier coopératif de chaussures en rafia. Mais, bien vite, l'activité de ses propres groupements catholiques lui tint trop à cœur pour que pût continuer cette collaboration.

Féministe, Mme Giovanna se défend toujours de l'être, par respect envers l'attitude négative adoptée par l'Église à laquelle elle appartient; mais elle fit souvent preuve de tant de capacités organisatrices, qu'elle prouva au contraire la valeur de ce que peut créer une femme. Si bien que, malgré les profondes différences qui nous séparent, nous tenions, en souvenir de lontaines années de collaboration pour le travail social, à nous incliner devant sa mémoire, et à dire notre sympathie à celles qui l'ont perdue.

M. F.

Les Prud'hommes à Genève

(Suite de la 1^{re} page.)

Car c'est aussi toute une campagne électrale de correspondance, d'entretiens, d'innombrables « coups de téléphone », qu'a menée, durant cette quinzaine, notre Comité d'action, composé des représentantes de dix-sept organisations féminines. Neutre politiquement et confessionnellement, et constitué sur la seule base des intérêts féminins, il s'est adressé à tous les groupements, patronaux et ouvriers, syndicalistes et corporatifs-chrétiens; et un peu étonné lui-même d'être une force et une valeur électorale (dame! nous n'avons pas l'habitude, hélas! que notre voix compte pour autant que celle d'un homme quand il s'agit des affaires publiques!), il a fait les expériences les plus variées. Du côté ouvrier, le travail a été facilité par l'existence des deux Fédérations irréductiblement opposées l'une à l'autre des syndicats ouvriers d'une part, des syndicats corporatifs-chrétiens de l'autre, Féderations qui, toutes deux, portent des femmes sur leurs listes, et entre lesquelles va se livrer la bataille du 7 décembre pour les sièges des juges ouvriers. En effet, puisque d'une part tout l'effort a été centralisé par ces organisations, et que, d'autre part, notre neutralité politique et confessionnelle nous a situées sur le même plan à leur égard, la situation a été vite fixée.

Mais, du côté patronal alors, où existent une foule d'Associations purement professionnelles, multiples ont été les démarches, et variées les expériences. Tantôt, l'on nous a répondus d'emblée que nous arrivions trop tard, que la liste des candidats était faite et imprimée depuis longtemps, — sans que l'un seul de ces messieurs si pressé avait ayant été même effleuré par l'idée que les femmes ayant exactement le même droit que les hommes à siéger dans ces tribunaux, on pourrait, avant de clore la liste, songer à leur faire une petite place! Tantôt, au contraire, l'on a accepté avec grande courtoisie nos propositions d'en-

En Pologne: Notes et croquis¹

II. Le Tribunal des Mineurs

Je l'avoue: à première vue les abords de ce tribunal me surprennent un peu. Je m'attends vaguement à quelque édifice imposant, genre Ministère, ou tout au moins école publique; et cette simple maison locative, dans une rue fréquentée de Varsovie, me désorienté — avant que j'aie réalisé, premièrement que l'argent est rare pour accomplir toute l'œuvre de réorganisation sociale à laquelle s'est attachée la Pologne nouvelle, et qu'il vaut mieux l'économiser sur des pierres et des moellons, que sur des institutions; et ensuite, que cette simplicité d'aspect renvoie bien dans le cadre de la conception moderne du tribunal de l'enfance, sans apparat ni solennité.

L'escalier étroit, tout juste balayé, est encombré, dès les étages supérieurs, de grosses plus ou moins dépenaillées. Embourré aussi l'antichambre un peu sombre, où attendent avec leurs parents les enfants convoqués devant le juge des mineurs. En revanche, la salle du tribunal proprement dit est charmante et accueillante: boisée de clair, ouvrant de ses deux fenêtres sur l'espace du ciel, elle n'est guère plus grande qu'une salle d'école moderne, à laquelle font immédiatement penser les gravures des héros de l'indépendance polonaise ou de scouts en service qui égarent les murs. Une devise burinée sur une petite affiche retient l'attention: *Mów Prawda (Dis la vérité)*. Sur les quelques bancs de bois, un homme âgé

de champ le dialogue du juge et de la fillette, comme d'autres qui lui succéderont. Elle est veuve, puis remariée, déclare la petite en réponse aux questions du juge, et il semble bien, pour autant que je puisse comprendre l'histoire de cette jeune veuve, telle qu' Mme Kaminska arrive à se la faire narrer, que s'il n'y a pas beaucoup d'intelligence dans ce cas-là, il n'y a pas non plus beaucoup de bonheur... Après la fillette, c'est la mère que l'on interroge, l'enfant étant sortie, puis la patronne qui a porté plainte. Les questions et réponses se sont rapidement croisées, le juge s'est fait son opinion, mais réservé la sentence pour plus tard. Au cas suivant,

Celui-là, c'est un gamin sale, dépenaillé, pleurnicheur, qui a volé pour les revendre des journaux pour une somme totale de 8 slotys (pas même cent sous suisses). La mère, énorme et déguenillée, sale aussi, et ébouriffée sous son châle rouge, est vendue de légumes; le père est chômeur et ivrogne; le frère ainé est déjà placé dans une maison de rééducation. Je regrette de ne pouvoir suivre dans le détail, l'interrogatoire, vif, alerte, les questions précises, par lesquelles le juge cherche à se rendre compte de la vie que mène l'enfant, ses interpellations familières et enjouées à la fois, comme celle-ci: « ... mais tu ne t'es pas regardé dans un miroir avant de venir ici, mon cher garçon: tu es noir comme un ramoneur... » Elle le fait lire, pour juger de son degré de développement, et il annone de façon édifiante, ayant débuté par tenir son livre à l'envers. Le mot *Prawda* (vérité) revient souvent dans le dialogue. La mère interrompt tout le temps, se plaignant de ses enfants, déclarant qu'elle ne veut plus rien en savoir. La

vendeuse de journaux victime du vol, puis un superbe commissaire de police, viennent témoigner, hors de la présence du gamin et de la mère. Et si toute cette audience est passionnante du point de vue social, même pour une étrangère comme moi, il est bien intéressant, du point de vue purement féministe de voir, en contraste avec ce jeune juge, ce colossal commissaire, qui claque les talons et se tient au port d'arme, plein de respect devant la justice incarnée par cette frêle femme.

Le troisième cas de l'audience de ce matin, c'est un vol de montre commis par un garçon de seize ans. Lui prétend avoir trouvé par terre cette montre (« cela s'arrive fréquemment de trouver ainsi les objets précieux dans la rue... » lui demande Mme Kaminska, qui n'est pas dupe de ce mensonge), qu'il a vendue ensuite pour 5 slotys, afin de pouvoir faire un voyage à bicyclette. Le père, un brave forgeron, la figure creuse, accompagne son fils, alors qu la victime, un monsieur éloquent, qui laissait sa montre dans la poche de son gilet du dimanche pendant qu'il jardinait, raconte avec force gestes comment il a été volé. Ce gamin-là, lui, lit correctement. Fait-il partie d'une société de jeunesse? est-il scout? demande le juge, qui cherche toujours à connaître non seulement le milieu familial, mais aussi le développement moral comme le degré d'instruction de l'enfant. Dans ce dialogue-là aussi j'entends beaucoup dire *Prawda*: « la plus terrible vérité vaut mieux que le plus petit mensonge », affirme avec force Mme Kaminska.

L'audience est interrompue. Le juge se retire dans son cabinet pour préparer ses jugements, et aimablement nous donne quelques minutes d'en-

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

tente et nos candidates, un bulletin de vote commun étant adopté pour quatre groupes en tout cas, au moment où nous écrivons ces lignes. Parfois même, l'on nous a dit que, ne connaissant point de femmes dans les professions d'un groupe, l'on serait heureux de nos suggestions; et c'est justement dans ces cas-là que des femmes nous ont impitoyablement refusé une candidature; alors qu'au contraire, dans d'autres groupes, pour lesquels nous avions des candidates toutes prêtes et qualifiées, l'on nous répondait préemptoirement que ces professions-là n'étaient pas le fait des femmes! Ailleurs, encore, ce fut non pas sur le principe, mais sur la proportion des candidates féminines que l'on discuta, parfois même avec aperçue; et il faut comprendre aussi que, pour la psychologie masculine, accoutumée par une longue hérité à tenir les femmes pour un élément de moindre importance, cela doit être un apprentissage un peu surprenant à faire que de devouer tout à coup compter avec elles... Puis, la question de tactique s'est posée aussi pour notre Comité de la présentation de candidates féminines, là où une liste d'entente n'avait pas été acceptée par les groupements masculins, nous ne pouvions compter que sur nos seules forces, et dans certains cas que sur un faible nombre d'électrices, les femmes étaient peu nombreuses dans ces catégories de professions-là: question qui a été résolue par l'affirmative, une candidature féminine, même sans succès, ayant toujours une valeur de propagande féministe et professionnelle. Et encore, ce fut la constatation inquiétante, devant l'action combinée de tant de groupements, d'Associations, de Fédérations professionnelles, combien peu, combien mal, les femmes sont organisées: dans le groupe X, par exemple, qui réunit toutes les sténodactylistes, toutes les employées de commerce et de banque, toutes les vendeuses, toutes les commises, les diverses organisations professionnelles se sont exactement réparties les candidatures entre elles, au prorata de leur importance numérique d'abord, à celui du chiffre de leurs membres masculins et féminins ensuite. Eh bien! dans ce groupe, où sont nombreuses certes les travailleuses féminines, cette proportion ainsi calculée est exactement d'un siège sur 15. Quel enseignement! ...

Et ce n'est pas le seul, certes, à retirer de cette campagne. Comme éducation féministe, suffragiste, psychologique et politique, elle est précieuse. Précieuse en tous points, et nous saurons la mettre à profit.

Et maintenant, Mesdames les électrices: aux urnes!

E. Gd.

* * *

Liste des candidates présentées par le Comité féminin d'action :

Groupe III (professions du bâtiment) patrons: Mme CHOMEL, directrice de poterie.

Groupe IV (professions du bois et tapissiers), patrons: Mme WEVENETH-GUIONARD, courtepointière.

Groupe IV (professions du bois et tapissiers), Mme Andrée WIEGANDT, couturière, juge sortant; Mme DUPONT, couturière, juge sortant; Mme SIGRIST, lingère. Ces trois candidates figurent

tretien, pendant lesquelles je lui exprime mon intérêt et mon admiration, et l'embarras où je me trouverais si j'étais à sa place de devoir juger... Immédiatement, elle m'interrompt du geste et de la voix: « Oh! mais ces cas, je les connais si bien! Je sais tant de choses sur eux! le gamin des journaux, par exemple, c'est un anormal, un souffre-douleur de ses camarades, vendeurs de journaux comme lui. Famille déplorable. Ce n'est pas par une condamnation que l'on sauverait son cas... »

En effet, quand, peu après, nous nous levons tous dans la petite salle pour saluer la Justice qui rentre, ce sont deux acquittements sur trois qu'apporte Mme Kaminska. Acquittement pour le voleur de montre, eu égard à l'honnêteté sans tache de sa famille, qu'elle ne veut pas charger d'un casier judiciaire. Acquittement pour le précoce voleur de journaux, eu égard à ses déficiences mentales. Quant à la fillette qui se pavait dans des frusques dérobées, c'est deux mois de maison de rééducation qui sont prononcés, mais avec sursis, sa conduite à la fabrique où elle travaille actuellement devant être suivie de très près par une déléguée à la liberté surveillée. Les deux gamins, d'ailleurs, vont également être suivis, eux aussi, afin d'éviter des récidives.

Et maintenant, au tour des parents. L'un après l'autre, et hors de la présence de leurs enfants, l'homme à la figure creusée, la femme au châle vert, l'affreuse mère ébouriffée, Mme Kaminska les apostrophe et les admoneste. Leur responsabilité de parents, leurs devoirs vis-à-vis de leurs enfants, leur négligence, leur indolence, leurs faiblesses, leur paresse, leur saleté, leurs

sur une liste d'entente élaborée avec les candidats masculins.

Id. ouvriers: Mme KUNG, ouvrière fourrue.

Groupe VII (alimentation, coiffure, pharmacie, patrons): Mme EHINGER, directrice d'hôtel; Mme NEUHAUS, coiffeuse.

Id. ouvriers: Mme Claire MALEROFF, pharmaciene.

Groupe VIII (arts graphiques), patrons: Mme FATH, photographe; Mme HAAS, papetière. (Liste d'entente avec les groupements masculins.)

Tribune libre

A propos du salaire des ménagères

Une de nos fidèles abonnées nous communique sur cette question d'actualité, qui la préoccupe, les réflexions suivantes que l'on lira avec grand intérêt, même si l'on n'est pas d'accord — et nous croyons que ce sera le cas de nombreuses féministes — avec les craintes manifestées et les conclusions déduites par Mme Lasserre. Nous serons heureuses de publier sur ce sujet, à l'ordre du jour de tant de discussions, toute lettre que l'on voudra bien nous adresser, et quel que soit le point de vue qu'elle représente. (Réd.)

La première page du *Mouvement Féminin* du 26 octobre donnant un résumé des programmes politiques de nos meilleures féministes est pleine d'intérêt et très suggestive; elle nous fait regretter une fois de plus de ne pouvoir mettre dans l'urne un bulletin portant des candidates au Conseil national.

Un vœu exprimé à trois reprises, retenu plus particulièrement mon attention, et je voudrais dire ici les quelques réflexions que m'a suggérées cette revendication féministe.

Nos correspondantes voudraient que le travail des ménagères soit rétribué. Au premier abord, cette idée est séduisante: la femme aurait ainsi un peu d'argent bien à elle, légitimement gagné par son labour quotidien; les paraseuses ou les négligentes, celles qui détestent le travail ménager, seraient soutenues par l'idée du gain mensuel qui représenterait ce labour ingrat; gagnant au logis, elles seraient moins tentées de travailler au dehors. Enfin, les hommes de la famille apprendraient ainsi à estimer le travail de la femme. Peut-être cesserait-on d'entendre cette phrase: « Ma femme, elle n'a rien à faire! » alors que la dite épouse entretient seule, habille et nourrit cinq ou six personnes.

Oui!... mais que de difficultés déjà dans la seule application de la loi.

Qui, par exemple, rétribuerait la ménagère? Sera-t-il l'Etat si lourdement chargé déjà? A raison de 50 francs par mois pour chaque ménagère, et en supposant un demi-million environ de femmes rétribuées, nous arriverions en Suisse à la somme coquette de 300 millions par an! Sera-t-il chef de famille? Où serait alors, comme l'affirme une des correspondantes, l'augmentation du pouvoir d'achat du ménage? Il y a plus. Dans tout métier, il y a un contrôle du travail par celui qui paie. Vous représentez-vous une commission de contrôle passant dans les ménages à l'heure de midi, soulevant les couvercles des casseroles, inspectant nos armoires, découvrant nos lits, etc., pour juger si nous méritons notre salaire; je n'insiste pas.

vices, elle leur en parle à cœur ouvert, avec une élégance familière et chaude, les interpellant de « père » et de « mère » tout court, cette caractéristique étant pour elle l'essentiel. Je ne puis tout suivre et tout comprendre, mais j'admirer la vigueur et le bon sens de cette jeune femme, dont ce sermon pratique et populaire sur le rôle du père, sur la tâche magnifique de la mère, est fait pour influencer et frapper ceux qui l'écoutent très bâtie. Et ce n'est pas le moindre intérêt de ce tribunal des mineurs ainsi compris de ne pas se borner à moraliser les enfants, mais, à travers eux et pour eux, de moraliser aussi les parents, réalisant de la sorte, même dans des milieux lamentables et sordides, la valeur de l'unité familiale.

« J'ai souvent pensé que la femme pourrait un jour apporter une collaboration utile à l'œuvre des tribunaux pour enfants. Aujourd'hui, je suis certain qu'elle possède des qualités spéciales pour remplir les fonctions de juge dans ces tribunaux. »

Ces paroles du comte Carton de Wiart, l'initiateur des tribunaux d'enfants en Belgique, prononcées après avoir entendu une cause de Mme Grabinska, prédecesseur de Mme Kaminska au Tribunal des mineurs de Varsovie, ne les répétions-nous pas, nous aussi, de toute notre conviction, après une audience de ce tribunal?...

E. Gd.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Groupe IX (jardinage et transports), patrons: Mme FLEURIOT, fleuriste.

Groupe X (commerce, ouvriers): Mme RICARD, employée de commerce, juge sortant; Mme BRECHET, chef de rayon; Mme PORTMANN, sténodactylographe.

Groupe XI (professions libérales et maîtresses de maison), patrons: Mme LAMBOSSY, médecin-dentiste, juge sortant; Mmes F. GRANDJEAN et CHENEVARD-DE MORSIER, maîtresses de maison, juges sortant; Mme Emma KAMMACHER, avo-

cate, juge sortant; Mme FATIO-DELESSERT, maîtresse de maison (liste d'entente avec les groupements masculins).

Groupe XI, ouvriers: Mme P. SOLDINI, maîtresse d'école, juge sortant; Mmes Berthe JAQUET, Jeanne MATHEU et V. MAYSTRE, maîtresses d'école; Mme BISSAT, infirmière scolaire.

Groupe XII (professions libérales hors de l'agglomération urbaine, et agriculture), Cercle de Chêne-Veyrier-Puplinge: patrons: Mme Georges WERNER-FLOURNAY, maîtresse de maison; ouvriers: Mme ZWahlen, institutrice.

Id. Cercle de Pregny-Grand-Saconnex, patrons: Mme Ch. GIGNOUX, maîtresse de maison.

Id. Cercle de Vernier-Meyrin, patrons: Mme le Dr. Céline JICHLINSKI.

En plus de ces 29 candidates choisies sur une base de neutralité politique et confessionnelle, qui a été celle de tout le travail du Comité féminin d'action, l'Union des Syndicats et la Fédération des Syndicats chrétiens corporatifs présentent chacun de leur côté une liste, de 13 noms féminins pour la première, de 12 noms pour la seconde.

VARIÉTÉ

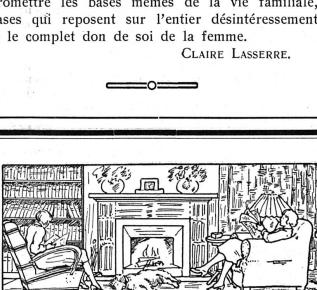
35° de vacarme

Qu'il devait faire bon vivre alors que les sirènes des fabriques ne déchiraient pas l'air, que les autos ne trompetaient pas, que les chemins de fer n'étaient pas inventés, et que l'on ne ne connaissait pas les miaulements hystériques des radios et des gramos! Les bruits d'aujourd'hui rendent insupportable la vie des citadins, et la nuit même ne leur impose pas silence. Ils pénètrent jusque dans les recoins les plus secrets de nos logis.

Connaissez-vous l'*audiomètre*? C'est une invention nouvelle, un merveilleux appareil qui évalue, pèse et mesure le bruit. Divisé en 100 degrés, il enregistre aussi bien le plus léger murmure que le plus effrayer coup de tam-tam. Il nous dit, par exemple, qu'il y a 60° de vacarme dans la rue animée d'une grande ville, 30° dans le métro, 25° dans la chambre où toutes les fenêtres sont fermées, et 35° si les fenêtres s'ouvrent. Donc, suffisamment de tapage pour nous imprunter et nous nuire; le bruit n'est, en effet, pas aussi inoffensif qu'il peut nous paraître; il gêne les bien-portants, et plus encore les malades.

L'ouïe en souffre tout d'abord: après de longues années de service, un grand nombre de chevignots souffrent d'*oreilles dures* et même de complète surdité. Mais c'est le système nerveux qui en est tout spécialement affecté. Voyez un peu comme certains animaux réagissent au bruit du tonnerre: leurs poils se hérissent et, aux forts coups, ils sursautent. Les humains aussi sont impressionnés par le bruit et, quand il s'enfle, leur respiration s'accélère, leur circulation sanguine souffre, et cela même pendant le sommeil. Notre cerveau et nos nerfs sont si continuellement fatigués, que nous en venons parfois à la complète dérégulation nerveuse.

Les ouvriers des usines sont souvent éreintés, mais moins à la suite de la fatigue du travail que de celle résultant du vacarme environnant; leur force nerveuse n'y peut résister à la longue, et le rendement du travail baisse. Le bruit contracte nos muscles: plus une machine à écrire est bruyante, plus fortement l'on tape sur les tou-



Que lisons-nous?

Quelques suggestions avant les achats de Noël

NORA WAISS: *La maison d'exil*. Mœurs et vie intime en Chine moderne. Chez Jeheber. 2 fr. suisses.

J. CARLING: *Cité maudite* (Jérusalem), roman historique. Chez Jeheber; 2 fr. 50 suisses.

JOHN HAGENBECK: *Au pays du tigre royal*. Chez Jeheber; 2 fr. 50 suisses.

ALBÉRIC CAHET: *Lucile de Chateaubriand*. Chez Fasquelle, Paris; 20 fr. français.

DENYSE MAILLARD: *L'enfant américain au XIX^e siècle*, d'après les romanciers du Middle-West. 30 fr. français.

HENRY DE MONFRED: *Le drame éthiopien*. Illustré. Grasset; 15 fr. français.

MARIE GEVERS: *Le voyage de frère Jean*; 10 fr. français.

Princesse BIBESCO: *Egalité*. Grasset; 15 fr. français.

Id. — *Le rire de la naïade*. Grasset; 15 fr. français.

ANDRÉ MAUROU: *Magiciens et logiciens* (études sur la littérature anglaise). Chez Grasset; 15 fr. français.

MARIE OULIÉ: *Les Antilles, filles de France*. Coll. « Voyageuses de Lettres »: Fasquelle; 12 fr. français.

FRANÇOIS PORCHÉ: *Portrait psychologique de Tolstoï*. Flammarion; 18 fr. français.

PEARL BUCK: *La première femme de Yuan* (traduit de l'anglais). Chez Stock; 15 fr. français.

SERGE LIFAR: *Du temps que j'avais faim* (Souvenirs du célèbre danseur russe). Chez Stock.

NOËL ROGER: *Le nouveau Lazare*. Chez Fasquelle; 12 fr. français.

Vont paraître chez Stock:

GÉNÉVIEVE FAUCONNIER: *Les étangs de Ladoube*.

SIGRID UNSET: *La Couronne*. (Série des: Christine Lavrandsdatter.)



Publications reçues

L'Education en Suisse. (Édité à Genève, rue de la Pélisserie, 18.)

L'Education en Suisse est une publication utile